



CONSEIL COMMUNAL
COSSONAY

EXTRAIT

**DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL
DE COSSONAY**

Séance du 26 février 2024

Présidence : M. Loris Stehlé, **Président**

Vu le préavis de la Municipalité No 17/2023 relatif à la demande d'un crédit d'étude pour la réfection de la chaussée et l'adaptation des réseaux souterrains au chemin de Jolimont,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

LE CONSEIL COMMUNAL

DECIDE :

D'accorder un crédit d'un montant de CHF 33'000.00 pour financer les études concernant les travaux de réfection de la chaussée et l'adaptation des réseaux souterrains au chemin de Jolimont ;

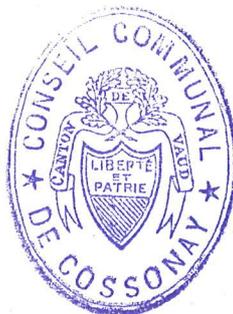
D'autoriser la Municipalité à financer ce crédit par les liquidités courantes ou de recourir à l'emprunt aux meilleures conditions du marché auprès d'un établissement financier, dans le cadre du plafond d'endettement ;

D'autoriser la Municipalité à amortir le crédit demande selon les règles du MCH2.

Ainsi délibéré en séance le 26 février 2024

Le Président :

Loris Stehlé



La secrétaire :

Delphine Cicchi